

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Jeudi 27 novembre 2014

**Membres du Conseil Municipal présents** : Valérie GUYON, Pascal CHEVAILLIER, Olivier BROCCOT Gérard MOREL, Alexandre ANDRE, Patrick ARBAN, Anne BASSET, Olivier MALIN, Sébastien LABRY, Bernard MALIN, Virginie GAGNEUX, Michel PIRAT, Sylvie LONG.

Excusé : François BLANC

Réuni, sous la présidence de Madame Valérie GUYON, Maire de Saint-Nizier-le-Bouchoux, le Conseil Municipal a **délibéré sur les questions suivantes et a**:

- adhéré à un groupement de commandes pour le gaz naturel et signé une convention avec le SIEA.
- décidé d'attribuer une indemnité de conseil à Monsieur Fabrice MONTAGNE, Trésorier, au taux de 10 % pour l'année 2014.
- retenu, dans le cadre des opérations de recensement de la population que se déroulera à partir du 15 janvier 2015, les candidatures de Madame Danielle FAVRE et Josiane PUGET pour les fonctions d'agents recenseurs.
- fixé les dates d'ouverture et fermeture de la pêche au plan d'eau de Mèpillat pour la saison 2015, à savoir :
  - . ouverture : samedi 7 mars 2015 à 7h00 pour les cartes annuelles, samedi 4 avril 2015 pour la pêche à la journée et samedi 30 mai 2015 pour la pêche au brochet et carnassiers.
  - . fermeture : samedi 28 novembre 2015 au soir.
- décidé des tarifs pour la pêche au plan d'eau de Mèpillat, à savoir :
  - . 45.00 € le prix de la carte annuelle
  - . 5.00 € le prix du ticket à la journée
  - . 2.50 € le prix du ticket à la journée pour les campeurs du Camping Domaine de Mèpillat
- renouvelé le contrat d'Arlette JACQUET, adjoint d'animation à l'école, pour 1 an, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015
- adhéré à l'Agence départementale d'ingénierie de l'Ain afin de pouvoir bénéficier d'une assistance technique, juridique et financière lors de projets.
- réétudié les tarifs des redevances d'assainissement et décidé de fixer le prix du forfait annuel d'assainissement à 40.00 € H.T. et le prix du m<sup>3</sup> à 0.70 € H.T.
- désigné les délégués pour le SCOT Bourg Bresse Revermont :
  - . Madame Valérie GUYON Titulaire et Monsieur Pascal CHEVAILLIER suppléant
- accepté le devis d'Orange pour dépose et repose d'un poteau lieu-dit « La Grosse Grange » pour la somme de 524.18 € H.T soit 629.02 € T.T.C.

Questions diverses :

Après concertation, le Conseil municipal fixe la date du 15 janvier 2015 à 20h00 pour une réunion publique concernant l'élaboration du Plan Local d'urbanisme.

Mme le Maire informe du bornage de terrains entre la Commune et Monsieur Jacques Maîtrepierre.

Mme le Maire fait un compte-rendu des démarches administratives en cours concernant l'immeuble en état de ruine au centre du Village.

**L'ordre du jour étant épuisé et les élus n'ayant plus de questions,**

Madame le Maire lève la séance.

Le Maire  
  
Valérie GAKON